















## **ETUDE DE CAS 30:**

Un Agent des Douanes ou de Contrôle aux Frontières cherche des évènements de soja non approuvés

# Objectif:

Utiliser le Portail Central du CEPRB pour trouver quels autres évènements de soja pourraient être présents dans l'expédition de ACS-GMØØ5-3 - soja tolérant aux herbicides (nom scientifique du soja: Glycine max) destiné à être utilisé comme FFP dans l'UE

# Références:

Module MO04 du CEPRB: Trouver l'information dans le Portail Central du CEPRB MO11 Utiliser le CEPRB pour les tâches des Agents des Douanes et de Contrôle aux Frontières

## Scenario:

Vous êtes agent des douanes au port de Kopar en Slovénie, responsable des activités liées aux mouvements transfrontières d'OVM. Vous recevez un envoi de ACS-GM ØØ5-3 - soja tolérant aux herbicides à partir des EU destiné à être utilisé comme FFP dans l'UE. Quels sont les événements d'OVM non approuvés dans l'UE peuvent être présents dans l'expédition?

**Travail supplémentaire**: Si le temps le permet, discuter de la situation dans laquelle envoi contient d'autres événements *approuvés* qui ne sont pas mentionnés dans la documentation qui l'accompagne



### **ETUDE DE CAS 30:**

Un Agent des Douanes ou de Contrôle aux Frontières cherche des évènements de soja non approuvés

### NOTES POUR LE FORMATEUR

## Objectif de la Formation:

Les participants sont invités à rechercher sur le portail central du BCH d'autres événements de soja qui sont approuvés aux États-Unis, mais pas dans l'UE

### Besoins:

Accès au CEPRB.

#### Notes:

- Certains utilisateurs peuvent suivre des chemins différents pour extraire la même information. Tant que la méthode choisie extrait les informations nécessaires, la méthode n'est pas essentielle.
- Les réponses peuvent avoir changé depuis la date de préparation de cette étude de cas et les formateurs voudront peut-être faire l'exercice au préalable pour mettre à jour les résultats escomptés.

### Opportunité d'Apprentissage:

Notez que les EU ne sont pas Partie au Protocole et n'ont pas l'obligation légale de fournir des informations au Centre d'échange. Cependant, les États-Unis fournissent volontairement informations sur les décisions qu'ils ont prises.

Notez qu'à côté des événements qui sont approuvés aux États-Unis, mais pas dans l'UE, certains événements de soja d'autres sont approuvés les deux.

En savoir plus sur les différents niveaux de législation et de prise de décision dans l'Union européenne (UE et États membres) et comment cela se reflète sur la recherche par le biais du CEPRB

## Solutions possible

- A la Page d'accueil du CEPRB, à partir du menu déroulant 'Trouver l'information' ouvrez "Décisions du Pays et d'autres communications". Sélectionnez "Filtre par organisme parent (nom scientifique)" dans le champ de recherche 'Type d' organismes vivants modifiés' puis sélectionnez "Glycine max" dans le champ de recherche 'Organisme Parent (nom scientifique)' nouvellement ouvert. Puis effectuer deux recherches distinctes: (1) un avec "des États-Unis d'Amérique» dans le champ de recherche «Sélectionnez un Pays », et (2) une seconde recherche avec «Union européenne» dans le champ de recherche «Sélectionnez un Pays ». Comparez les résultats..
- Effectuer la même recherche que ci-dessus mais avec "Europe Etats membres de l'Union européenne" dans le champ de recherche Zones géographiques « Sélectionnez une région » et comparer les résultats avec recherche par champ Pays.
- Vous pouvez également grouper les rapports «par pays» dans la partie supérieure du tableau de recherche.